

*Meyrié* Commune de

*Meyrié*

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2- 2018

**Vendredi 16 février 2018 à 20 heures**

**Étaient présents :** M. Eugène REY, Mme Laurence RAVET, M. Alain CHMILEWSKY, M. Paul MASSOT, Mme Nathalie DUPIN, M. Olivier FASSION, M. Thierry BAS, Mme Adeline MAZET, Mme Delphine COISNE.

**Excusés :** Mme Pascale BADIN ayant donné pouvoir à Adeline MAZET, Hélène BOTTU ayant donné pouvoir à Paul MASSOT, Xavier VITRY.

**Ordre du jour**

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2018,
3. Information des actes administratifs signés par Monsieur le Maire
4. Débat d'orientation du budget 2018 et résultats 2017
5. Questions diverses



**1. Secrétaire de séance : Adeline MAZET**

**2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2018 :**

Au chapitre des questions diverses M. Olivier FASSION demande si la mairie est sûre que l'entreprise ROZIER soit fermée définitivement. M. Le Maire rappelle que des camions sont venus déménager le matériel de production de l'usine. Depuis il n'y a plus d'activité.

**Compte rendu approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

**3. Information des actes administratifs signés par Monsieur le Maire :**

**Vu** les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, par délibérations n°20140304 du 24 mars 2014 et n°20171201MDEL35 du 1er décembre 2017, le conseil municipal a consenti au Maire certaines délégations. M. le Maire informe l'assemblée des décisions qu'il a prises.

## Décisions

### Inscription des questions diverses :

- Urba - gares
- Sécurité fichiers communes
- Fibre optique, haut débit
- Vente du commerce "Petit Meyrié", ZA du Bion
- Vente de fleurs
- Projection film, le 27/2 salle La Fontaine

### 4. Débat d'orientation du budget 2018 et résultats 2017 réparation budgétaire

Mme Laurence RAVET présente le "powerpoint" des réalisations comptables de l'année 2017 et des orientations budgétaires 2018, par grands thèmes. Une extrapolation est faite pour les années à venir. Différents diagrammes sont analysés et commentés. Ils seront prochainement sur le site internet.

La présentation a fourni à l'assemblée des informations :

- sur les recettes fiscales attendues
- sur les recettes des loyers communaux
- sur le poste des dépenses de personnel
- les répartitions de charges de fonctionnement
- la situation de la dette
- les effectifs scolaires

FPIC : Fonds de Péréquation Inter Communal. Jusqu'en 2020 la CAPI ne devrait pas être contributrice, et par ricochet les communes non plus. Ceci est une bonne nouvelle car le contraire avait été annoncé.

Après analyse par M. Le Maire des diverses recettes fiscales reçues de la CAPI en 2017, il apparaît que dans la globalité, les recettes attendues ont été celles prévues. Ce qui devrait être identique pour 2018.

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement : A ce jour, il n'est pas possible d'avoir un chiffrage exact.

Loyers communaux : Deux locations récentes de locaux communaux sont enregistrées. Il subsiste deux locaux vacants. Une année pleine de location représente une recette de 79 000 euros. Ceci représente une recette importante pour la commune.

Cantine – garderie : l'estimation est faite sur la base d'un effectif de 160 repas par semaine scolaire. L'estimation est probable jusqu'au mois de juin 2018. A partir de septembre 2018, la tendance devrait être à la baisse en raison de la diminution du nombre de tous petits sur le village.

Masse salariale : Un contrat ne sera pas renouvelé en 2018. Le remplacement de ce personnel sera assuré en interne. A la rentrée 2018, un poste d'ATSEM à temps complet est maintenu. Le poste partagé entre le service scolaire et le service technique, à temps complet est maintenu et, compte tenu de l'arrêt programmé des temps d'activité Périscolaire (TAP), M. Le Maire propose une bascule des heures de ce poste sur le temps cantine et l'effectuation du complément d'heures sur le service technique.

Taux de fiscalité : pas de modification de taux prévue en 2018. Concernant la suppression progressive de la taxe d'habitation, M. Le Maire indique que l'impact est neutre du fait de la compensation par l'Etat. La commune n'a pas les moyens de connaître le nombre de foyers exonérés de cette taxe. Concernant la taxe d'aménagement, les éléments seront connus début mars.

Endettement : une baisse significative de l'endettement est prévue sur 5 ans, de l'ordre de 300 000 euros

Effectifs scolaires : pour la rentrée 2018-2019, un effectif de 105 enfants est attendu. La baisse des effectifs d'enfants semble inéluctable les prochaines années.

Prochain conseil municipal : prévu le **JEUDI 29 mars à 19 H**, il sera consacré au vote du budget primitif. A ce jour tous les postes budgétaires sont recensés, quelques ajustements sont à faire avec le service comptabilité sur certains comptes.

Section de fonctionnement : M. Le Maire présente, article par article, le projet de crédits en dépenses et en recettes.

Section d'investissement : M. Le Maire présente, le projet d'inscriptions budgétaires en dépenses et en recettes.

## 5. Questions diverses

### Urba-gare

Ce dossier concerne 4 gares de la région Rhône Alpes, dont la gare de Bourgoin-Jallieu. Il consiste en l'aménagement d'un nouveau quartier autour de la gare. Les communes de Maubec et Meyrié, proches de ce secteur, sont associées au comité de pilotage du projet. Un flyer d'information doit être distribué par CAPI dans les boîtes à lettres pour annoncer une réunion publique le 9/3 aux halles de BJ.

### Sécurité fichiers communes

Suite à la parution d'un texte concernant les règles de sécurité des fichiers communaux, la CAPI a programmé une réunion pour la mise en place d'une action mutualisée avec les communes.

### Fibre optique, haut débit

Les travaux d'enfouissement sont terminés sur la commune. Des finitions doivent être faites « au Champ de Tir » D'autres entreprises vont intervenir pour la mise en place de la fibre, les branchements et au final le raccordement des foyers.

Concernant le fichier « adressage » M. le Maire est intervenu auprès de La Poste, les services du Cadastre, le Conseil Départemental afin de résoudre le problème d'adressage non conforme de la commune. Il a travaillé avec M. Alain CHMILEWSKY sur plusieurs fichiers informatiques afin de mettre toutes les adresses en conformité pour la fibre optique. Une prochaine réunion avec le Cadastre est prévue pour finaliser ce fichier.

### Vente du commerce « Petit Meyrié » – ZA du Bion

Le fond de commerce serait en vente

Vente de fleurs

M. Paul MASSOT demande si la vente de fleurs au mois de mai peut être reconduite. Il faut contacter Mme Hélène BOTTU, Vice présidente du CCAS.

Cinéma

La médiathèque de la CAPI organise le mardi 27 février, la projection d'un film chinois sur le thème du cinéma asiatique, salle de La Fontaine.

Repas CCAS

rappel de la date du samedi 3 mars à midi, maison Prévert, repas annuel du ccas,

Potager maternelle

Un potager va être installé à l'école maternelle, sur demande de l'institutrice.



Séance levée à 22 h 25

La Secrétaire de séance  
Adeline MAZET



Le Maire  
Eugène REY

